

Discours de Jean-Carles GRELIER
Maire de La Ferté-Bernard
Conseiller Régional des Pays de la Loire

A l'occasion de la visite de Monsieur Emmanuel BERTHIER,
Préfet de la Sarthe
Mercredi 17 novembre 2010

Monsieur le Préfet,

En pensant ces jours derniers aux quelques mots que j'allais prononcer pour vous remercier de votre venue, je me suis souvenu de ce magnifique passage du « Petit Chose » d'Alphonse DAUDET dans lequel il déclare « Une visite de Monsieur le Préfet présageait évidemment quelque chose d'extraordinaire... » et je me suis plu à penser que, ce qui était vrai en 1878, l'était sans doute encore en 2010.

C'est un grand honneur pour La Ferté-Bernard de recevoir aujourd'hui le représentant de l'Etat, le représentant de l'ensemble des membres du Gouvernement, seul fonctionnaire d'autorité à avoir ses fonctions consacrées par la Constitution de la Vème République, l'article 72 précisément, si mes souvenirs de droit constitutionnel sont encore exacts.

Permettez, Monsieur le Préfet, que je vous fasse part, également, d'un autre souvenir. Il est celui-là moins ancien. Il remonte au printemps 1982, lorsque j'ai eu l'honneur d'assister à la première séance du nouveau Conseil Général issu des lois de décentralisation, au cours de laquelle votre prédécesseur avait remis au Président du Conseil Général les clés de l'exécutif départemental.

Est-ce à dire qu'aujourd'hui, le Préfet n'a plus les mêmes pouvoirs, ni la même importance, je ne le crois pas.

Si nous n'accueillons plus aujourd'hui le tuteur des collectivités territoriales, nous accueillons leur premier et principal interlocuteur.

Il est, en effet, indispensable qu'à l'échelle du département le Préfet continue à coordonner et à diriger l'action des services déconcentrés de l'Etat et il est tout aussi indispensable que ces services déconcentrés travaillent main dans la main avec les collectivités locales, qu'elles soient communales, intercommunales ou départementales.

Je sais, Monsieur le Préfet, que vous avez à cœur d'être cet interlocuteur-là et de vous rendre, chaque fois qu'il vous est possible, disponible aux élus locaux.

Votre récente présence au bureau de l'Amicale des Maires et Adjoints de la Sarthe qui faisait suite à votre intervention à notre congrès départemental en sont deux preuves flagrantes.

Comme vous avez pu me l'indiquer, en répondant à l'invitation du Conseil Municipal, vous avez souhaité venir, ouvrir avec les élus de ce territoire, un dialogue constructif.

Nous avons donc saisi cette occasion pour évoquer avec vous de nombreux sujets qui nous tiennent particulièrement à cœur.

Comment ne pas citer ici, et **en premier lieu, le développement économique et la situation de l'emploi** qui restent tant pour le représentant de l'Etat, que pour les acteurs locaux la première des priorités. Et si nous avons pu constater ensemble l'important travail réalisé par la cellule de revitalisation du bassin d'emplois de La Ferté-Bernard à la suite de la fermeture de l'usine FCI, nous sommes également tombés d'accord pour convenir que le moment n'était pas venu de baisser la garde et que l'emploi et les questions économiques devaient rester au cœur de notre débat et de nos préoccupations.

Qu'il me soit permis de saluer devant vous Monsieur le Préfet, l'action conduite en ce sens par Madame le Sous-préfet de Mamers, qui, dès son arrivée dans l'arrondissement, a présidé avec énergie aux destinées de la cellule de revitalisation.

Second sujet d'importance que nous avons évoqué ensemble la **sécurité**.

La sécurité dans son acception la plus large, et en premier lieu la sécurité des usagers de la route. J'ai tenu à attirer, tout particulièrement votre attention, sur la difficulté que ne manque pas de poser l'augmentation du trafic des poids lourds dans la traversée de La Ferté-Bernard et même, s'il s'agit désormais d'une route départementale, il me paraissait important que le représentant de l'Etat prenne conscience « in situ » des risques liés à la circulation des poids lourds et des nombreuses nuisances qu'elle engendre pour les riverains.

Nous n'aurions pas pu évoquer ensemble le dossier de la sécurité publique, sans bien sûr, rappeler qu'avec le concours financier de l'Etat, la ville de La Ferté-Bernard va mettre très prochainement en œuvre son programme de vidéo-protection, dont je vous rappelle qu'il n'a pas été conçu comme un outil de surveillance de la population mais comme un instrument supplémentaire mis à la disposition des forces de l'ordre et de l'autorité judiciaire pour identifier les auteurs d'infractions et d'incivilités. L'ensemble du dispositif de vidéo-protection est en cours d'installation et sera complètement opérationnel sous environ 10 semaines.

Dernier sujet que nous avons souhaité évoquer avec vous, et sur lequel, je veux dire que vous n'avez pas manqué d'arguments rassurants : **la réforme territoriale**, désormais adoptée et qui va être mise en œuvre très prochainement par la définition des territoires d'élection des futurs conseillers territoriaux.

Il était légitime que les élus de nos territoires s'interrogent et vous interrogent sur cette réforme et sur la place qu'il restera demain à nos communes, à ces clochers auxquels nos populations demeurent attachées.

Merci une nouvelle fois Monsieur le Préfet d'avoir à cette occasion, aussi, apporté des éléments essentiels d'informations et d'avoir assuré l'ensemble des élus de votre totale disponibilité pour que cette réforme soit mise en œuvre avec le maximum de concertation et de dialogue.

Qu'il me soit permis, au nom du Conseil Municipal, de vous redire combien nous avons été sensibles à votre écoute et à votre disponibilité tout au long de cette journée et pour vous exprimer notre reconnaissance, je souhaite vous remettre un cadeau, un peu particulier, mais qui me semble-t-il, bien que s'agissant d'un objet ancien, demeurera en pleine actualité.

Voici Monsieur le Préfet, un arrêté pris par votre prédécesseur en 1839 et nommant le Maire de la commune de Saint-Antoine de Rochefort. Un préfet qui nomme les maires voilà qui peut paraître anachronique mais une commune qui a fusionné, quelque temps après, avec La Ferté-Bernard, voilà qui nous replace en plein cœur de l'actualité et de la réforme des collectivités territoriales.

Permettez donc, Monsieur le Préfet, qu'à travers ce modeste présent, nous puissions voir le symbole de la nécessaire collaboration qui s'est instituée et qui ne manquera pas de se perpétuer entre les services de l'Etat, leur représentant et les élus locaux, acteurs engagés de nos territoires.

Je vous remercie.